



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

ARRÊTÉ

n° 2024/DCL/ 4 - 614 du 14 juin 2024

portant modification des bureaux de vote dans les communes du département de la Moselle pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le préfet de la Moselle
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le Code électoral, et notamment ses articles L.12, L.13, L.14, L.15, R.40 ;
- Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2023/DCL/4-824 du 31 août 2023 portant institution des bureaux de vote dans les communes du département de la Moselle pour l'année 2024, modifié par arrêté n°2024/DCL/4-459 du 27 mai 2024 ;
- VU** l'arrêté DCL n°2023-A-05 du 6 février 2023 portant délégation de signature de M. Richard Smith secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;
- Vu** les demandes des communes listées en annexe de modifier l'implantation des bureaux de vote en vue des législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ;
- Sur** proposition du secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

ARRÊTE

Article 1 : L'implantation des bureaux de vote, fixée par arrêté n°2023/DCL/4-824 du 31 août 2023 modifié, est modifiée pour les communes listées en annexe 1.
Le reste est sans changement.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Moselle.

Le préfet,
Pour le préfet,
le secrétaire général par intérim



Philippe DESCHAMPS

ANNEXE 1

TRANSFERT EMPLACEMENT BUREAU(X) DE VOTE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024

Arrondissement : Forbach-Boulay-Moselle

Commune	Numéro du bureau	Emplacement du bureau de vote transféré (local : mairie, école...)	Nouvelle adresse du bureau de vote
BAMBIDERSTROFF	0001	Foyer	Mairie – 1 place de la mairie
BEHREN-LES-FORBACH	0003	Espace associatif – 01 rue de l'école	Maison de quartier – 01 rue de l'école
HEMILLY	0001	Salle communale	Ecole – rue principale
HESTROFF	0001	Salle communale	Mairie – 16 rue principale
KERBACH	0001	Ecole Laurent Bour – 15 rue de l'école	locaux communaux de de l'ancienne caserne des pompiers – 10 rue de FORBACH

ANNEXE 1

TRANSFERT EMPLACEMENT BUREAU(X) DE VOTE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024

Arrondissement : METZ

Commune	Numéro du bureau	Emplacement du bureau de vote transféré (local : mairie, école....)	Nouvelle adresse du bureau de vote
AMNEVILLE	0006	SALLE EDELWEISS Rue de la Ferme	ESPACE SAINT EXUPERY Rue Clémenceau
	0007	SALLE EDELWEISS Rue de la Ferme	ESPACE SAINT EXUPERY Rue Clémenceau
	0008	SALLE EDELWEISS Rue de la Ferme	ESPACE SAINT EXUPERY Rue Clémenceau
	0009	SALLE ORCHIDEE Rue du Bon Puits – Malancourt-La-Montagne	SALLE HEMMER Rue Pilâtre de Rozier – Malancourt-La-Montagne
ARRY	0001	MAIRIE - Salle des Fêtes 1, Grand' Rue	MAIRIE - Salle Conseil Municipal 1, Grand' Rue
BURTONCOURT : 2ème tour uniquement	0001	MAIRIE – Salle communale 35, rue Lorraine	MAIRIE – dans la cour sous un chapiteau 35, rue Lorraine
PONTOY : 2ème tour uniquement	0001	Salle des Fêtes 3, rue Haute	MAIRIE 5, rue de Sorbey
REZONVILLE- VIONVILLE	0001	MAIRIE 78 rue de Metz	ECOLE 78 rue de Metz
SAINT PRIVAT LA MONTAGNE	0001	MAIRIE 14, rue des Écoles	Salle des Associations 12, rue du 18 Août
VAUX	0001	Salle des fêtes 3, rue du Grand Chaté	École Maternelle "Les Tilleuls" 1 Bis, rue du Grand Châté

ANNEXE 1

TRANSFERT EMPLACEMENT BUREAU(X) DE VOTE ELECTIONS LEGISLATIVES 2024

Arrondissement : Sarrebourg Château-Salins

Commune	Numéro du bureau	Emplacement du bureau de vote transféré (local : mairie, école...)	Nouvelle adresse du bureau de vote
Belles-Forêts	0001	mairie - Bureau centralisateur 27 rue principale	École 27 rue principale – BISPING
BUHL-LORRAINE	0001	Mairie-Salle communale 4 place de l'église	École Maternelle du Petit Bois 39 Grand'Rue
HASELBOURG	0001	Salle polyvalente 17 route de Hellert	Mairie 4 rue principale
NIDERVILLER	0001	complexe de salles Rue Astolphe de Custine	Mairie 5 place Général de Gaulle
RICHE	0001	Salle communale 1 rue Donzenac	Mairie 23 rue de l'école
SARRALTROFF	0001	MAIRIE - 7 rue de l'Église	PÉRISCOLAIRE - 6 rue de l'Église (face à la mairie)
TORCHEVILLE	0001	Mairie 64 place de la mairie	Salle communale rue Carsac
VILSBERG	0001	Mairie 24 rue principale	École 9 rue de l'école

ANNEXE 1

TRANSFERT EMPLACEMENT BUREAU(X) DE VOTE ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024

Arrondissement : Sarreguemines

Commune	Numéro du bureau	Emplacement du bureau de vote transféré (local : mairie, école...)	Nouvelle adresse du bureau de vote
Hottviller	0001	salle socio-culturelle	Cantine scolaire – 25 rue de Volmunster
Hundling	0002	maison du temps libre	Gymnase – Place Charles Schmitt
Montbronn	0001	salle polyvalente	Salle multi-activités – 75A rue de Bitche
Philippsbourg	0001	salle socio-culturelle l'Atelier	Ancienne mairie – 4 route de Baerenthal
Puttelange-aux-Lacs	0001	CAC espace culturel	COSEC – rue Jean Moulin
	0002	CAC espace culturel	COSEC – rue Jean Moulin
Rolbing	0001	salle polyvalente	Salle de réunion de la mairie – 19 rue Saint Thomas de Conac
Sarreguemines	0012	maison de quartier Welferding 1	Ancienne maison de quartier – 161 rue de France
	0014	maison de quartier Welferding 2	Ancienne maison de quartier – 161 rue de France
Siersthal	0001	salle communale	École maternelle – 3 rue de Volmunster Holbach pour le 2nd tour uniquement

ANNEXE 1

TRANSFERT EMPLACEMENT BUREAU(X) DE VOTE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024

Arrondissement : THIONVILLE

Commune	Numéro du bureau	Emplacement du bureau de vote transféré (local : mairie, école...)	Nouvelle adresse du bureau de vote
Basse-Ham	0001	Mairie (centralisateur) située Place de la République	Ecole Jean Monnet située Place de la République
Gavisse	0001	salle Roland Parmentier, rue de l'Ancien Moulin	Mairie, 6 rue de l'Ancien-Moulin
Richemont	0001	salle des fêtes Louis Victor SECHERET située place de l'Eglise	gymnase, route de Boussange
Rodemack	0001	Foyer socio-culturel (centralisateur) situé place des Baillis	ateliers municipaux, route de Mondorff (30 juin uniquement)
	0002	Foyer socio-culturel situé place des Baillis	ateliers municipaux, route de Mondorff (30 juin uniquement)
Rurange-lès-Thionville	0002	salle du CSC située rue Saint Laurent à Montrequienne	locaux de l'école maternelle « Les Vers Luisants », 1 rue Jean Burger
Tressange	0001	mairie (centralisateur) située 2 Place Charles De Gaulle	Centre socio culturel « Alain FRANÇOIS » situé 2 rue de l'Église